

FONDATION MAISON DE L'APHASIE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2019

FONDATION MAISON DE L'APHASIE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2019

Sommaire

AVIS AU LECTEUR	3
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats et actif net	4
Bilan	5
Notes complémentaires	6

AVIS AU LECTEUR

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de la FONDATION MAISON DE L'APHASIE au 31 mars 2019 ainsi que l'état des résultats et actif net de l'exercice terminé à cette date.

Nous n'avons pas exécuté une mission d'audit ou d'examen à l'égard de ces états financiers et, par conséquent, nous n'exprimons aucune assurance à leur sujet.

Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états risquent de ne pas convenir à ses besoins.

ASBL CPA INC.
ASBL société de comptable professionnel agréé inc.¹

Montréal, le 25 avril 2019

¹ Par CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° A129449

FONDATION MAISON DE L'APHASIE
RÉSULTATS ET ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019
(NON AUDITÉ - VOIR AVIS AU LECTEUR)

	2019	2018
	\$	\$
PRODUITS		
Dons	23 076	34 225
Don en actions	10 914	10 000
Don corporatif	-	7 153
Dividendes	1 519	974
Intérêts	359	358
Gains (pertes) non matérialisés sur placements	(1 283)	5 709
	<u>34 585</u>	<u>58 419</u>
CHARGES		
Dons - AQPA	4 194	-
Frais de bureau	3 218	335
Loyer	2 940	2 205
Salaires et charges sociales	2 070	11 310
Courrier et frais postaux	1 059	3 143
Honoraires professionnels	977	779
Frais de réunion	891	844
Frais bancaires	683	475
Formations	573	-
Frais d'adhésion	280	-
Publicité et promotions	100	-
Frais d'événements	97	116
Taxes et permis	34	53
	<u>17 116</u>	<u>19 260</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	17 469	39 159
ACTIF NET AU DÉBUT	<u>104 060</u>	<u>64 901</u>
ACTIF NET À LA FIN	<u><u>121 529</u></u>	<u><u>104 060</u></u>

FONDATION MAISON DE L'APHASIE
BILAN
AU 31 MARS 2019
(NON AUDITÉ - VOIR AVIS AU LECTEUR)

	2019	2018
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	37 581	32 710
Taxes à la consommation	427	82
	38 008	32 792
PLACEMENTS EN ACTIONS (note 2)	59 471	48 321
DÉPÔT À TERME, 1,4 % ÉCHÉANT EN MARS 2022	25 000	25 000
	122 479	106 113
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs	739	-
Salaires et vacances	193	-
À remettre à l'État	18	-
Association québécoise des personnes aphasiques	-	2 053
	950	2 053
ACTIF NET		
NON AFFECTÉ	121 529	104 060
	122 479	106 113

APPROUVÉ

FONDATION MAISON DE L'APHASIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2019
(NON AUDITÉ - VOIR AVIS AU LECTEUR)

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

FONDATION MAISON DE L'APHASIE a été constitué selon la Loi des compagnies Parties III du Québec le 27 décembre 2013.

L'organisme a obtenu son statut d'organisme de bienfaisance le 12 septembre 2014, et à ce titre, il est exempté de l'impôt sur le revenu au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants :

Recevoir et maintenir un fonds ou plusieurs fonds et affecter la totalité ou une partie du capital et le revenu tiré de ce capital, de temps en temps à l'Association québécoise des personnes aphasiques, dans la mesure où cette dernière conserve son statut d'organisme de bienfaisance enregistré au Canada, ou à tout autre donataire reconnu conformément au paragraphe 149.1(1) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

2- PLACEMENTS EN ACTIONS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
PLACEMENTS EN ACTIONS - AU COÛT	52 936	38 208
VARIATION DE LA JUSTE VALEUR MARCHANDE	6 535	10 113
Juste valeur du placement à la fin	<u>59 471</u>	<u>48 321</u>

Les placements sont détenus à des fins de transactions et sont évalués à leurs justes valeurs marchandes.